

Pour l'école de la confiance

---

# La demande en ligne de bourse de collègue

---

**Guide à destination des principaux et de leur  
équipe pour l'accompagnement  
des parents**

**Ce guide vous présente le déroulement de la saisie des demandes depuis le téléservice Bourse de collègue.**

**Vous disposerez ainsi de la vision du parcours des parents pour leur apporter l'accompagnement dont ils pourraient avoir besoin lors de cette phase.**

## **Table des matières**

<b>Les informations essentielles .....</b>	<b>3</b>
1.1 L'objet du service.....	3
1.2 Le périmètre .....	4
1.3 Le calendrier .....	4
<b>Le déroulement de la demande pour les parents .....</b>	<b>4</b>
2.1 La connexion.....	5
2.2 La mise à jour de la fiche de renseignements .....	8
2.3 Le choix « je télécharge » un dossier papier .....	8
2.4 Le choix « je fais ma demande en ligne ».....	8
2.5 Récupération des données fiscales du concubin .....	10
2.6 Récapitulatif de la demande .....	11

Un guide spécifique disponible auprès de votre correspondant DSI du rectorat présente le module Bourses par Di@MAN intégré à SIECLE pour la gestion des bourses de collège public et détaille les modalités de l'actualisation des données fiscales pour les élèves concernés (boursiers dont les parents ont donné leur consentement pour l'actualisation de leurs données fiscales lors des campagnes de bourses 2019 et 2020).

## Les informations essentielles

---

Ce guide vous présente le déroulement de la demande de bourse en ligne, avec des explications quant aux rubriques que doivent renseigner les parents.

Vous disposerez ainsi de la vision complète du parcours des parents qui font leur demande en ligne, et leur apporter si nécessaire l'accompagnement dont ils pourraient avoir besoin.

### Le déroulement du parcours en ligne :



Le parcours pour la demande en ligne de bourse de collège est simplifié par la récupération données fiscales de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

La demande de bourse est pluriannuelle si les parents donnent leur consentement pour l'actualisation annuelle de leurs données fiscales :

- Une seule demande de bourse à l'entrée au collège (la demande est pluriannuelle, mais la bourse est attribuée ou renouvelée chaque année après vérification des nouvelles données fiscales du (ou des) demandeur(s).
- Les parents ayant donné leur consentement à la rentrée 2019 ou 2020 n'ont pas de demande à formuler pour le même élève cette année (sous réserve qu'aucune modification ne soit intervenue quant à leur statut de représentant légal dans SIECLE base élèves ou autre modification de leur identité dans le même outil).

### **1.1 L'objet du service**

Bourse de collège permet **via internet** dans **Scolarité services**, au **représentant légal** d'un élève :

- de faire sa demande de bourse pour un enfant scolarisé en collège public ou en ERPD (niveau collège), et pour ses autres enfants scolarisés dans le même établissement qui ne relèvent pas de la demande pluriannuelle ;
- de fournir directement les données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives ;

- de mettre à jour la **fiche de renseignements administrative**, pour l'élève et lui-même ;
- de connaître dès le dépôt de la demande le montant de la bourse qu'il est susceptible de toucher ;
- de suivre l'avancement de son dossier.

## 1.2 Le périmètre

La demande en ligne de bourse de collège s'adresse aux parents d'élèves de collège public et d'ERPD à la rentrée 2021.

Tous les élèves scolarisés en collège, y compris ceux qui relèvent d'une action de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) mise en œuvre dans le collège peuvent faire leur demande en ligne jusqu'à la date limite fixée annuellement.

## 1.3 Le calendrier

Les dates de campagne sont définies nationalement et gérées par le téléservice.

- En 2021, la date de début de campagne est fixée au 02 septembre 2021.
- La date de fin de campagne est fixée au 21 octobre 2021 à minuit. Après cette date, les parents d'élèves ne pourront plus accéder à la saisie d'une demande en ligne.

Les élèves relevant de la MLDS qui peuvent présenter leur demande de bourse au cours de l'année scolaire (dans le mois qui suit leur entrée en session MLDS) devront, après le 21 octobre, formuler une « demande papier ».

Dans le module **Vie de l'établissement > services en ligne**, le service est **ouvert** pour tous les collèges publics et ERPD. Dans **Paramétrages généraux**, vous pouvez ajouter un message d'accueil annonçant la période de la campagne de bourse de collège de la rentrée.



## Le déroulement de la demande pour les parents

Un guide de connexion sera disponible sur Pléiade fin août pour accompagner les parents qui en auraient besoin.

Deux tutoriels vidéo seront mis à la disposition des collèges fin août pour présenter le service aux parents, un pour chaque parcours. Ils peuvent être installés sur la page d'accueil du site internet du collège.

## Nouveautés

Les parents créent leur compte unique EduConnect en autonomie. Le compte unique EduConnect remplace les identifiants et mot de passe utilisés jusqu'à présent par les élèves et leurs parents. Il simplifie pour les parents l'accès au suivi et à l'accompagnement de la scolarité des enfants et donne accès pour les élèves à l'ensemble des services numériques de l'école au lycée.

S'il s'agit d'une première connexion, le numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription des enfants ou dans la fiche de renseignements est indispensable pour activer son compte.

La plateforme d'assistance nationale est disponible pour aider les parents en cas de difficulté de connexion EduConnect ou pour leurs démarches en ligne.

### Des questions sur votre connexion ou les demandes de bourse de lycée ?

Une plateforme d'assistance nationale est mise à votre disposition.

**par téléphone : 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local)**

du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

**en ligne : [assistanceteleservices.education.gouv.fr](http://assistanceteleservices.education.gouv.fr)**

## 2.1 La connexion

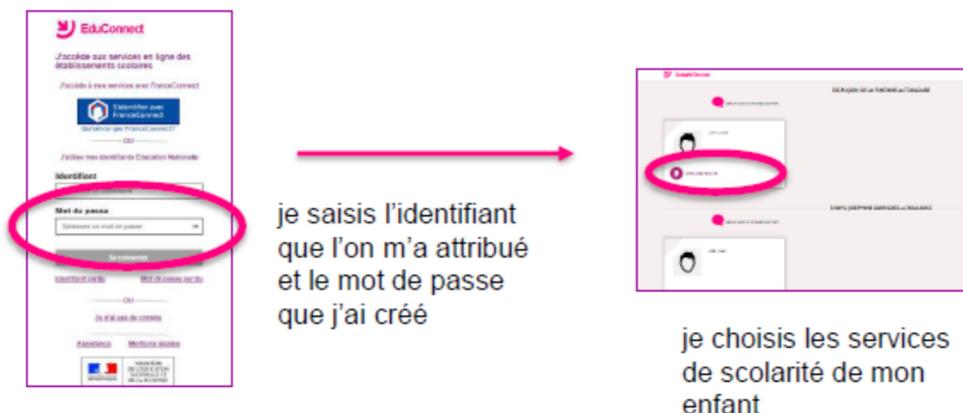
Dans la mesure où la demande de bourse de collège peut être présentée par tout responsable de l'élève qui en assume la charge effective, chacun des **représentants légaux** de l'élève peut présenter une demande, mais une seule pourra être retenue.

**Article D. 531-6 du code de l'éducation : Il ne peut être déposé qu'une seule demande de bourse par élève.**

Pour accéder au portail Scolarité-Services, deux possibilités sont offertes :

- **Faire une demande de bourse avec mon identifiant Educonnect**

**En tant que parent,  
je me connecte au portail de l'Éducation Nationale  
[teleservices.education.gouv.fr](http://teleservices.education.gouv.fr)**



▪ **Faire une demande de bourse avec France Connect**

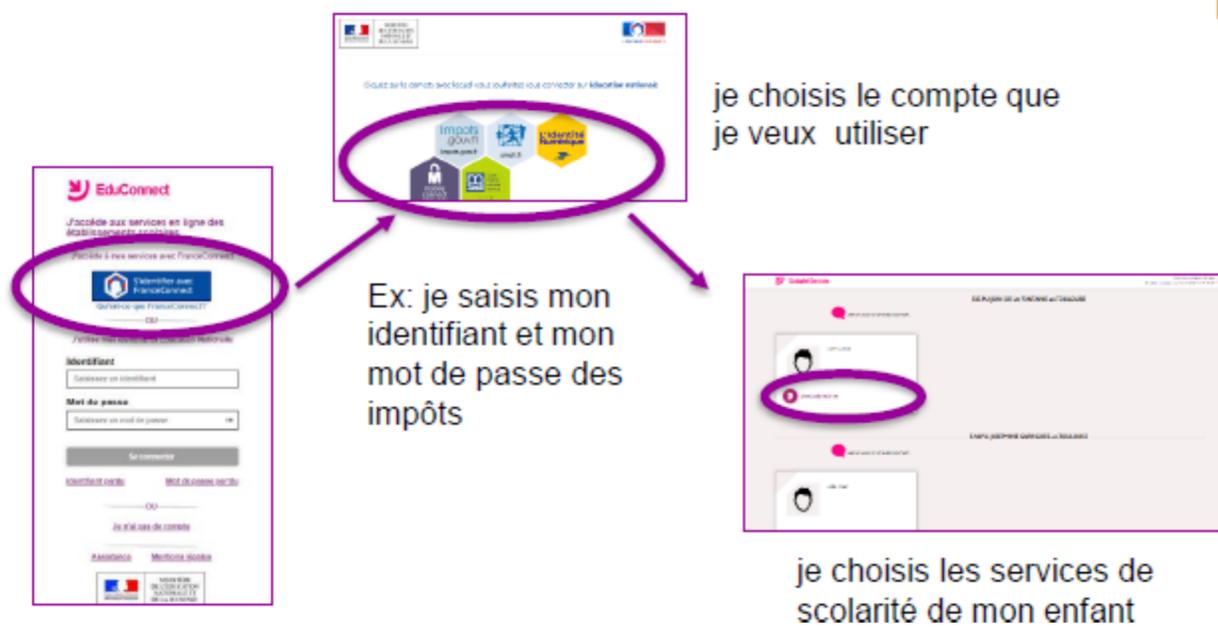
S'identifier avec **FranceConnect** permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant l'un des comptes suivants :



Lors de la première connexion aux services de l'Éducation nationale via FranceConnect, le demandeur devra rapprocher son identité de celle de son enfant. Pour cela, il devra saisir le nom et prénom de son enfant, sa date de naissance et choisir l'établissement qu'il fréquente.

Utiliser les guides de connexion disponibles sur le site <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-aucollege-4970>

**En tant que parent,**  
je me connecte au portail de l'Éducation Nationale  
[teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)



\*Si le compte Educonnect est rattaché à plusieurs enfants, il faut choisir l'enfant concerné par la demande de bourse.

Le changement d'enfant ramène sur la page d'accueil des téléservices.

Après la connexion, choisir dans le menu « Mes services », **Bourse de collège** en bas à gauche de l'écran

The screenshot shows the 'Mes services' page with a navigation menu at the top: Accueil, Mes services, Contact, Espace famille. The main content area is titled 'En cours' and lists several services: 'Demande de bourse' (Collège Champollion) with a 'FAIRE LA DEMANDE' button, 'Voyage Italie' with a 'Détails' link, 'Inscription cantine' (Marché de la recharge 27 Euros) with a 'Recharger 77€' button, and 'Vacances' (5 MAI) with a 'Détails' link. A 'Calendrier' button is also visible. At the bottom, there is a blue banner with the text 'Une question, besoin d'aide ? Trouvez le contact qui pourra vous aider.' and a 'CONTACTEZ NOUS' button.

Durant la période de campagne, le menu « Demande de bourse » est proposé sur la page d'accueil

Accéder à la demande en ligne

L'écran suivant permet au parent :

- de vérifier les informations connues de l'établissement le concernant ;
- de signaler les modifications éventuelles de ces informations par l'accès à la fiche de renseignements ;
- de faire sa demande de bourse en ligne.

The screenshot shows the 'Mes services' page for a parent. At the top right, there is a user profile for 'JOELLE DUPONT'. The main content area is titled 'Mes services' and shows the parent's name 'Arnaud D.' and the child's name 'Arnaud & JESSY'. The page is divided into several sections: 'Inscription', 'Emploi du temps', 'Cahier de textes (2)', 'Évaluations (2)', 'Livret scolaire', and 'Bourse collège'. The 'Bourse collège' section is highlighted with a callout 'Choix de bourse'. The 'Mes coordonnées' section shows the parent's name 'DUPONT', the child's name 'JOELLE', and the address '4 rue des oliviers - 75015 Paris Cedex'. The 'Ma demande' section offers two options: 'JE TÉLÉCHARGE UN DOSSIER PAPIER' and 'JE FAIS MA DEMANDE EN LIGNE'. At the bottom, there is a blue banner with the text 'Une question, besoin d'aide ? Trouvez le contact qui pourra vous aider.' and a 'CONTACTEZ NOUS' button.

Prénom et nom du parent connecté

Prénom et nom de l'élève

Choix de bourse